

COMPLEMENTAIRE RETRAITE DES HOSPITALIERS (CRH)

Relevé de décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du C.G.O.S du 7 octobre 2021.

L'ordre du jour de cette réunion comportait deux points portant sur la CRH, pour lesquels l'Assemblée générale a délibéré :

- Bilan quinquennal 2021 du Plan de consolidation des engagements viagers du régime R1.
- Fixation des valeurs d'achat et de service des points du régime R1 et du régime R2 pour l'année 2022.

Elle a, par ailleurs, décidé de donner mandat au Conseil d'Administration du C.G.O.S pour mettre en œuvre :

- les modalités de décisions relatives à la fixation des valeurs d'achat et de service des points du régime R1 et du régime R2, pour l'année 2022.